

# )) Communiqué de Presse

## Jardinage au naturel

### Les conférences - ateliers de Monsieur Turcaud

**La Municipalité d'Ermont fait de la protection de l'environnement l'une de ses priorités. Cela se traduit notamment dans les actions mises en place pour préserver nos ressources les plus précieuses par des actions en faveur de la biodiversité.**

#### Le contexte

Avec la création en 2008 d'un service dédié au Développement Durable, la ville d'Ermont a organisé plusieurs événements autour de la biodiversité.

En mai dernier, la fête du développement durable, mise en place par les différents services de la Municipalité (Politique de la Ville, Action Éducative, Action Culturelle, Développement Durable, Jeunesse et Sports), en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture et le Club des Espérances, a sensibilisé chacun à la biodiversité à travers différents temps-forts : expositions, table-ronde, animations pédagogiques pour les enfants...

Dans un souci d'exemplarité, le Service municipal des Espaces verts n'utilise plus de produits chimiques de synthèse et pratique depuis plusieurs mois la lutte biologique intégrée, système choisi pour protéger tant la biodiversité que les agents de la commune.

De même, les trois stands de la ville (sur le compostage, le comptage des espèces et le jardinage naturel) lors du marché horticole 2009, la diffusion d'un guide de jardinage au naturel, en partenariat avec les Amis de la Terre, ainsi que le concours *Jardinons au naturel !*, créé cette année, encouragent les pratiques écologiques de jardinage auprès de tous les Ermontois.

En initiant ce type de démarche, la ville d'Ermont répond au contexte législatif à venir. En effet, le projet de loi « Grenelle 2 » prévoit la création de deux outils pour enrayer la perte de la biodiversité. Ainsi, les collectivités seront les premiers acteurs à les mettre en place.

Enfin, l'ensemble des actions menées par la Municipalité pour la préservation de l'environnement s'inscrivent dans une volonté plus globale de développement durable du territoire ; cette dernière se concrétisera à travers l'élaboration de l'Agenda 21 d'Ermont.

Enfin, l'ensemble des actions menées par la Municipalité pour la préservation de l'environnement s'inscrivent dans une volonté plus globale de développement durable du territoire ; cette dernière se concrétisera à travers l'élaboration de l'Agenda 21 d'Ermont. Il s'agira d'un véritable cadre de référence pour inventer et construire ensemble de meilleures conditions de vie pour le présent et les générations futures.

#### Des ateliers de jardinage au naturel

Dans le cadre des actions mises en place par la Municipalité pour la préservation et le développement de la biodiversité en ville et à partir de la fin du mois de septembre, un cycle d'ateliers de jardinage au naturel est proposé en partenariat avec la MJC d'Ermont. Les *conférences-ateliers* de Monsieur Turcaud, jardinier passionné\*, se déroulent en deux temps : une partie théorique et une partie pratique qui repose sur des sorties sur le terrain. Voici les différents thèmes proposés lors de ce cycle d'ateliers de jardinage au naturel, qui se déroulera d'octobre 2009 à avril 2010.

- Identifier, augmenter, utiliser et observer la biodiversité en milieu urbain.
- Programmer les travaux au jardin pour le 1<sup>er</sup> semestre et réussir son compost.
- Préserver la biodiversité dans les vignes et déguster les vins issus de l'agriculture biologique.
- Programmer les travaux au jardin pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2010 et comment économiser l'eau ? La partie pratique concernera la culture de légumes et herbes au balcon.
- Mieux accueillir la biodiversité au jardin, accompagné d'une sortie dans un jardin pédagogique.

\* Monsieur Turcaud est jardinier à la ville de Paris et professeur à l'École Du Breuil (établissement d'enseignement horticole et de cursus d'aménagement paysager à Paris).